



Vente immobilière et ASS

Par Flora89200

Bonjour,

Ma soeur se questionne sur le fait que si elle vend un studio (30000 euros environ) dont elle est propriétaire et qu'elle loue en LMNP, cela peut il supprimer son Allocation de solidarité spécifique ou la réduire uniquement ?

Merci de répondre uniquement si vous avez la réponse exacte.

Bonne journée